



# Comité Départemental de la Haute-Garonne

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal  
Comité Régional Occitanie

N° 3 – MAI 2022

Siège social et administratif : 42, av. Frédéric Estèbe - 31200 TOULOUSE

☎ 05 61 13 22 66

✉ : siege-cd@petanque31.fr

## Présent-e-s :

Mmes : BAPTISTE Evelyne - CLAMENS Marie-Madeleine - FOURNES Emilie -  
MONDRAGON Delphine - SANS Brigitte - SOURNAC Angélique

Mrs : ARCANGELI Pierre-Noël - AZEMA Alain - CARLES David - CORBI Paul -  
CROUZILLAT Alain - DELPY Serge - DUCASSE Gilbert - GALIANO Serge -  
HERNANDEZ Patrick - LANOTTE Joël - **LE MANACH Raymond** - LOZANO  
Lydie - MALBERT Guy - NEVEU Raymond - PINAUD Alain - RAYNAUD Christian  
- RICARD Francis - VIGNERES Jean-Bernard

## Absent-e-s excusé-e-s :

Mmes : ROUGES Jennifer - Valérie, Secrétaire administrative

Mr : HUGUET Patrick

## *Préambule du Président, Raymond Le MANACH*

Merci à tous de vous être rendus disponibles pour ce troisième comité directeur de l'année.

Avant tout, je tiens à renouveler devant vous toute notre amitié à Bernard PEIRONNE, suite à la tragique disparition de sa compagne.

Les championnats de Haute-Garonne sont presque terminés. Nous en ferons le bilan tout à l'heure. Ce qui est certain, c'est que la participation aux qualificatifs a été au rendez-vous. Le retour aux deux tours a permis de retrouver le niveau de 2018. Je profite de cette occasion pour rappeler que ces deux tours ont été validés dans le projet sportif que j'ai présenté et qui a été validé lors de notre élection. Notre rôle à tous est de défendre cette politique, quand les critiques se font jour. Je vous demande d'être solidaires sur ce sujet. Vous êtes tous élus, donc vous devez défendre ce projet face à ceux qui voudraient revenir en arrière. Je le dis tout net, jusqu'à la fin du mandat, les championnats de Haute-Garonne se feront sur ce schéma.

Il est maintenant temps de passer aux championnats de Région, qui font enfin leur retour, après deux ans de disette. Vous avez tous un rôle à jouer, dans les délégations. Je compte sur votre implication pour que ces championnats soient une réussite. Nous avons beaucoup d'équipes qualifiées. Vous devrez tous récupérer les justificatifs de vos joueurs le jour du championnat, pour les frais qu'ils auront engagés la veille au soir. Il est important de bien réussir cette phase. Brigitte devra être en possession de toutes ces pièces, avant que Serge puisse rembourser les clubs. Soyez vigilants et n'hésitez pas à être exigeants sur ce point. Il en sera de même pour les championnats de France. C'est votre rôle de délégué. Les sommes en jeu sont importantes, nous ne pouvons pas nous permettre de négliger ce point au risque de passer pour des incompetents.

Nous ferons le point sur la préparation de ces championnats, comme sur les délégations des CDC vétérans qui vont bientôt commencer.

Je rappelle que la semaine prochaine, le Pétanque Tour fera étape place du Capitole. C'est l'occasion de faire découvrir notre discipline à tous ceux qui souhaiteront venir voir les champions qui seront présents. J'espère que le succès sera au rendez-vous.

Il est temps donc de se mettre au travail.

## **1) ADMINISTRATIF**

### **1. Approbation du CR de réunion du 1<sup>er</sup> avril 2022**

Brigitte SANS souligne une erreur sur le tarif de la ½ journée d'arbitrage : ce n'est pas 15€ mais 30€.

Marie-Madeleine rappelle que les erreurs trouvées à la lecture des CR de réunion doivent être signalées lors de la réunion du Comité Directeur suivant où elles seront retranscrites sur le CR.

Le compte rendu soumis à l'approbation du Comité Directeur n'apporte aucune autre remarque et est approuvé à l'unanimité.

### **2. Point des licences**

Situation des licences au 12 mai 2022. (Annexe I)

### **3. Compte rendu des réunions de Commissions**

#### ***a) Discipline***

Il est regrettable de relever des faits graves, voire très graves, sur nos terrains. 5 affaires traitées sur une seule journée. Les peines vont de 10 ans de suspension ferme à 6 mois avec sursis.

#### ***b) Jeunes***

- Championnat départemental tripléte jeune : se déroule ce week-end. Inscriptions à l'avance avec en juniors 12 équipes inscrites, 14 en cadets et minimes. Le champion de chaque catégorie va au France.
- Championnat départemental doublette : la date initiale du 4 septembre pose problème car le championnat régional se trouve 8 jours plus tard.

Il est proposé de faire les inscriptions à l'avance pour une date butoir de fin juin 2022. Validé.

#### ***c) Commission compétitions***

(Voir annexe II)

- Structures des CZC, pour les montées et descentes entre le CZC1 et le CZC2 dans chaque district :
  - Sud, 2 montées et 2 descentes
  - Centre, 3 montées / 3 descentes
  - Est, 3 montées / 3 descentes
  - Nord, 3 montées / 3 descentes
  - Ouest, en cours

Un petit rappel a été fait aux graphiqueurs intervenant sur ces compétitions afin d'anticiper les erreurs qui peuvent l'être.

- Organisation des CDC

Cette année nous avons rencontré, d'énormes difficultés à attribuer les rencontres de CDC à des Clubs qui y sont inscrits.

La C° propose d'envoyer à chaque club participant aux CDC (69 clubs), une enquête leur demandant les raisons qui justifient leur refus de recevoir : nombre de terrains et conformité, éclairage, organisation de la restauration, incertitude de l'horaire, pris du repas, manque de bénévoles, concurrence avec les CZC etc. Questionnaire présenté au Comité qui le valide après quelques modifications.

- Championnat de tir de précision (prévu fin novembre/début décembre 2022 pour un Championnat Régional et France en 2023)

Principe de base : il doit être ouvert à toutes et tous.

A aujourd'hui, nous avons 9 524 licences dont 7 521 SM et 1 672 SF (hors jeunes) pour 221 clubs.

## Cas spécifiques :

- Les juniors dernières années sont autorisés à participer au tir de précision senior.
- Joueur muté
  - Externe :
    - Joueur venant en HG : tant qu'il n'a pas fait sa demande de licence, il ne peut participer en HG (on ne sait pas où il va).
    - Joueur quittant le département : il s'adresse à son futur Comité.
  - Interne : le joueur muté participe au sein de son nouveau Club.

## Réflexions :

- 1<sup>er</sup> critère = effectif du club dont la moyenne est aujourd'hui de 34.19 en sénior masculin et de 7.77 en féminin. Si tous les joueurs peuvent participer, pas de souci mais en féminin nous avons 7 clubs qui ont 0 féminines, 18 clubs avec 1 féminine et 21 avec deux etc.
  - Si l'effectif est en dessous de la moyenne, le Club se voit attribuer 1 joueur
  - Si l'effectif est supérieur à la moyenne, le Club se voit attribuer 2 joueurs
  - Si l'effectif est supérieur au double de la moyenne, le Club se voit attribuer 3 joueurs
- 2<sup>ème</sup> critère = la catégorisation

Aujourd'hui, dans notre comité, la moyenne des joueurs classés est de 2,81 en senior masculin et 2.56 en senior féminin (calcul : nombre de joueurs classés divisé par le nombre de Clubs qui ont des joueurs classés).

  - Si l'effectif de joueurs classés est en dessous de la moyenne, pas de bonus
  - Si l'effectif est supérieur à la moyenne, le Club se voit attribuer un bonus
  - Si l'effectif est supérieur au double de la moyenne, le Club se voit attribuer 2 bonus

Bilan : effectif + catégorisation = le club peut se voir attribuer 5 joueurs, maxi.

- 3<sup>ème</sup> critère = la performance

Prise en compte individuellement (hors doublon) des résultats de tous les participant-e-s aux Championnats HG, par club.

Prise en compte des résultats de ces joueurs aux championnats de la Haute Garonne

Bilan : effectif + catégorisation + performance = le club peut se voir attribuer jusqu'à 7 joueurs tant chez les féminines que les masculins.

- ✓ La qualification des joueuses/joueurs se fera au niveau des Clubs puis au niveau des districts. Le championnat HG se fera sur la base de 64 pour les hommes et à 32 pour les féminines. La répartition des équipes sera calculée au prorata de la participation dans chaque district.
- ✓ L'inscription des joueurs est de 2.50€ encaissée pour la phase de qualification en district.
- ✓ Qualificatif district aura lieu en janvier ; le championnat départemental reste à positionner en attente du calendrier unique de la FD ; le calendrier régional semble fixé par le FD au 8 mai 2023. Le championnat régional attribue deux places par département et dans chaque catégorie, pour le Championnat de France TDP, nous attendons les quotas attribués par la Fédération.

### ***4. La vie des Districts***

Ce paragraphe a pour objectif de remplacer les questions diverses.

#### **1-District Nord**

*Justificatifs de frais sur les championnats régionaux.*

Réponse du président : déjà vu et validé pour 2022, le recensement des justificatifs de frais des équipes relève du délégué désigné par le CD. Le sujet sera revu pour 2023.

## 2-District SUD

*Réfléchir comment prévenir les joueurs en cas de changement de terrains lors des qualificatifs pour éviter les incidents rencontrés dans le district nord cette saison.*

*Travailler sur le formulaire des licences pour n'avoir à saisir que les modifications*

*Faire passer un message « de diplomatie mais de fermeté » aux arbitres : demande sera soumise à la commission d'arbitrage ainsi que deux dossiers d'incident d'arbitrage.*

### **SPORTIF**

#### a) Bilan des Championnats Haute-Garonne

- Doublette masculine à Balma/Lasbordes, délégué Gilbert DUCASSE ; Tête à tête féminin, déléguée Evelyne BAPTISTE.  
Dans l'ensemble tout s'est bien passé. Quelque petit souci de tenue. Manque de sanitaire quand il y a deux championnats. Manque d'éclairage sur les terrains d'honneur.
- Triplette féminine à Aspet, Délégué Patrick HUGUET (absent ce soir)
- Triplette masculine à Colomiers, délégué Joël LANOTTE. Manque d'homogénéité dans les tenues. Retard dans la transmission des résultats par les joueurs. Manque de délégué-e-s pour faire signer les conventions et faire essayage des tenues.
- Triplette Jeu Provençal à Fenouillet, déléguée Lydie LOZANO. 132 équipes inscrites. Petit problème d'arbitrage.
- Triplette vétérans à Saint-Gaudens, délégué Christian RAYNAUD : toujours petit problème de tenue notamment pour les pantalons. Temps variable.
- Doublette Jeu Provençal à Fenouillet, délégué, Serge GALIANO : très bonne organisation. Petit problème d'amplitude horaire, 7h = 23h le premier jour ; 8h = 21h le second jour.
- Doublette senior féminin à Soupetard (Toulouse), délégué Serge DELPY : contestation du Club de Mancieux sur l'éclairage. Manque de parking ; absence de salle pour le contrôle d'alcoolémie, salle qui avait été réquisitionnée pour le graphique suite aux intempéries. Dépassement du prix du repas pour les délégués et arbitres.
- Tête à tête masculin à Bessières, délégué Raymond NEVEU : très bonne organisation dans tous les domaines ; terrains bien implantés et réactivité du Club. Petit souci sur la tenue vestimentaire d'un joueur. Bonne restauration de la part du Club.
- Doublette mixte à Pointis de Rivière, délégué, David CARLES. Bonne organisation ; petit problème d'un terrain qui n'était pas aux normes mais réactivité des responsables du Club. Bonne restauration ; bon éclairage sauf sur un terrain en bout de cadre.

Tous les résultats de ces Championnats sont consultables sur le site du CD31

#### b) Préparation des Championnats Régionaux et France 2022

- Point des délégations sur les championnats Régionaux ; pour les championnats régionaux, la tenue club identique est obligatoire ; le délégué disposera des écussons du CD31 et devra les distribuer aux joueurs qualifiés. Déplacement avec la voiture personnelle du délégué, déplacement qui sera remboursé par le CD sur présentation de la note de frais ; favoriser le covoiturage.
- Point des délégations sur les championnats de France : énumération des Délégués désignés. Pas de location de véhicule pour Ax les Thermes et Lavelanet : utilisation d'un véhicule personnel et frais remboursés par le CD31.

## ***POINT SUR LA TRESORERIE***

A ce jour :

- Dépenses : 179 000€ dont 49 500€ pour le projet sportif ; 49 250€ pour la FD (acompte licences) ; 9 700€ pour le CRO (acompte licences) ; 12 000€ de frais de personnel et 11000€ de tenues sportives, pour les plus fortes dépenses.
- Recettes : 145 872€ d'avance sur la part des licences encaissée dans les districts ; sur la base des 9500 licences à ce jour, il faudrait 259 000€ de recette soit un manque de 100 000€.

Même problème pour le reversement des engagements où aucune réversion n'a encore été faite par les districts pour lequel la date butoir était le 20 avril ... URGENT.

Nous enregistrons 21 900€ de mutations.

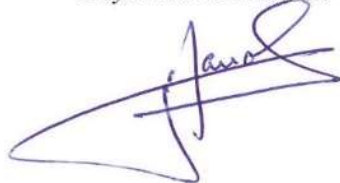
### ***2) INFORMATIONS DIVERSES***

- Validation de la date du Trophée Départemental « deux valides + 1 handicapé » = 13 novembre 2022 au TPO sur inscription à l'avance. Jet du but 10h. Proposition du repas par le Club
- Trophée Entente Fémina à Gratentour le 12 juin à 10h : envoi des inscriptions au Comité qui les transmettra à Alain PINAUD pour préparation du graphique départemental. Voir qui est l'arbitre désigné par la C° d'arbitrage.
- Délégation sur les CDC et tours de CRC départementaux. Précision sur l'heure du jet du but, pétanque : 8h30 le matin ; après-midi, à la discrétion du délégué suivant l'avancée du championnat. Jeu provençal à 8h. Journée à un match, 14h. Insister sur le rôle du capitaine qui peut être joueur.
- Indemnités d'arbitrage sur un club qui organise un concours le matin et un concours l'après-midi : le teneur de table et l'arbitre ne perçoivent chacun qu'une seule indemnité basée sur le concours qui a réuni les plus de participants.

Les points de l'ordre du jour étant épuisés, la réunion du comité directeur se termine à 00h50.

Prochaine réunion, lundi 04 juillet 2022 à 20h30

*Le Président,  
Raymond Le Manach*



*La secrétaire,  
Marie-Madeleine Clamens*

